



FOYER de JEUNES et d'EDUCATION POPULAIRE de BAZANCOURT

70, Rue Jean Jaurès - 51110 BAZANCOURT
N° Agrément Jeunesse et Sports : 88.D 1
SIREN : 402 949 176 00018 - APE 2926C

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du F.J.E.P de BAZANCOURT

Exercice 2019-2020

La situation sanitaire aujourd'hui ne nous permet pas de nous réunir, pour la tenue de notre Assemblée Générale 2020.

Malgré tout, elle s'impose et vous trouverez ci-dessous les différentes résolutions, vous permettant d'y voter en grand nombre.

En complément, nous vous joignons :

- La présentation de l'AG complète. Elle permettra de vous éclairer sur cette année écoulée. Ce compte rendu est téléchargeable sur notre site <https://fiepbazancourt.wordpress.com/> ;
- Les divers rapports d'activités du FJEP que chaque responsable a souhaité ajouter ;
- Le bulletin de vote pour valider les différentes résolutions.

Informations Générales sur les différentes résolutions

Première résolution

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire.

Deuxième résolution

Approbation du rapport moral reprenant les faits marquants du FJEP de BAZANCOURT.

Troisième résolution

Approbation des statistiques du FJEP de BAZANCOURT.

Quatrième résolution

Approbation des comptes de l'exercice 2019/2020 vérifiés et validés par le cabinet d'expertise comptable.

La crise sanitaire a impacté les comptes 2019-2020 de notre association (cf. compte de résultat et bilan) et notamment les postes suivants :

- o Location de gymnase et de piscine : 4 730 € au lieu de 7 095 € en 2018-2019
- o Salaires et prestations diverses : 15 737 € et 7 054 € au lieu de 18 866 € et 11 402 € en 2018-2019
- o Mission et réception : 756 € au lieu de 4 313 € en l'absence de la tenue du bal et de la brocante
- o Recettes : 4 541 € au lieu de 13 066 € l'année précédente

Certains postes demeurent importants et particulièrement ceux des licences 29 407 € et des charges fixes diverses (assurances, honoraires comptable, SACEM...).

Le résultat comptable de l'exercice est positif grâce notamment à l'octroi d'importantes subventions départementales et régionales obtenues par l'activité Canoë-Kayak pour le remplacement de ses bateaux de compétition dont l'achat sera réalisé sur l'exercice 2020/2021.

Cinquième résolution

Approbation du prix de l'adhésion pour la saison 2021/2022

Sixième résolution

Élection des administrateurs en fin de mandat et se représentant au Conseil d'Administration.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Pour l'exercice 2019-2020

Bulletin de vote

Nom, Prénom du votant :

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de Novembre 2020	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Abstention	<input type="checkbox"/> Contre
Rapport moral du Président	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Abstention	<input type="checkbox"/> Contre
Présentation statistique	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Abstention	<input type="checkbox"/> Contre
Rapport financier et validation du cabinet d'expertise comptable	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Abstention	<input type="checkbox"/> Contre
Approbation du prix de l'adhésion pour la saison 2021/2022	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Abstention	<input type="checkbox"/> Contre
Renouvellement partiel du conseil d'administration	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Abstention	<input type="checkbox"/> Contre

Vote pour les administrateurs sortants ou se présentant pour l'AG 2020. Conformément à nos statuts le conseil d'administration doit être renouvelé tous les 3 ans. (Les membres ne souhaitant pas se représenter sont surlignés en jaune). Nous accueillerons avec plaisir, et soumettrons aux votes les propositions de candidatures.

Yannick PLENIER	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Abstention	<input type="checkbox"/> Contre
Emmanuel CHAUVIN	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Abstention	<input type="checkbox"/> Contre
Arnaud GUILLERET	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Abstention	<input type="checkbox"/> Contre
Gaëtan KIEFFERT	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Abstention	<input type="checkbox"/> Contre
Alain KOLKES	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Abstention	<input type="checkbox"/> Contre

A renvoyer avant le 15 février 2021

Par mail à : fjeppresident@orange.fr

Par courrier postal à : Monsieur le Président du FJEP de BAZANCOURT 70, rue Jean-JAURES 51110 BAZANCOURT

Questions diverses :

Merci pour votre participation.